



Le Bulletin

CHAPELAND

JUIN 2021



Chère Chapelande, Cher Chapeland,

Cela fait déjà plus d'une année que la Covid nous a contraints à changer nos comportements et nos façons de communiquer. Si la situation s'améliore, le retour complet à une vie normale sera sans doute pour 2022. Les contraintes imposées par cette pandémie ont fortement ralenti notre activité mais **nous avons malgré tout avancé sur plusieurs dossiers comme les travaux de l'école, la vidéoprotection, les aménagements routiers, le toit du boulodrome qui aboutiront fin d'année ou début 2022.**

Je tiens ici à attirer votre attention sur plusieurs points que vous m'avez remontés lors de nos dernières rencontres. Durant cette période nous avons constaté quelques relâchements. Le respect de l'autre, de son voisin est parfois oublié et certains d'entre nous ne respectent plus par exemple **les horaires autorisés pour les travaux de jardinage et bricolage**. Je vous demande donc de bien respecter ces règles de vivre ensemble tout comme de limiter la musique aux heures tardives ou bien d'être vigilant aux aboiements de vos amis à 4 pattes. **Tout ceci afin de limiter les problèmes de voisinage et faire perdurer ainsi le « bon vivre ensemble à La Chapelle ».**

La municipalité constate aussi de plus en plus que les bacs à ordures ménagères restent trop souvent au bord des chaussées entre les collectes. Cela devient un problème d'insalubrité et de nuisances surtout avec l'arrivée des fortes chaleurs. Même pratiques, les bacs à ordures ne sont pas des éléments de décoration. Je compte sur votre vigilance dans les prochaines semaines.

Enfin, j'encourage chacun à veiller sur nos aînés et nos personnes fragiles en leurs portant assistance durant la période d'été qui arrive car nous passerons certainement en vigilance canicule dès le mois de juillet en raison des fortes chaleurs. Ces efforts citoyens nous incombent tous.

Vous trouverez ci-joint le document DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) que je ne souhaite jamais mettre en action mais que vous devez conserver en cas d'événements graves qui pourraient toucher notre commune.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances reposantes et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Jacques BERNARD,
Maire de La Chapelle de la Tour



Credits photo: VDD

Thérèse TISSERAND, 1ère adjointe

La vie du personnel communal

L'année scolaire se termine très prochainement, et **je tiens à remercier le personnel en charge du restaurant scolaire, de l'entretien et des enfants pour s'être adapté aux consignes sanitaires** qui ont pu être des contraintes de changements d'horaires, de pratiques. Merci d'avoir accompagné les enfants dans ce nouvel environnement que ce soit en classe durant les repas, en garderie et en cours de récréation. **Les agents techniques n'ont pas été en reste** et ont répondu présent pour déplacer les tables, chaises, mettre du scotch, apporter les cartons de produits et répondre à tous les petits problèmes qui sont rencontrés dans le quotidien de la vie de l'école.

Nous avons poursuivi la refonte du document unique d'évaluation des risques professionnels. La démarche a été présentée au personnel ainsi que le résultat de l'évaluation. Des actions se poursuivent pour toujours éviter, réduire et maîtriser les risques auxquels sont confrontés nos employés dans leur quotidien au travail.

Avec l'opportunité des contrats PEC (Parcours Emploi Compétences), **nous recrutons Gérard POLAUD, sur un poste à mi-temps début juillet.** Cela permettra de dégager du temps à Lionel pour des tâches administratives liées aux contraintes réglementaires ainsi que celles d'assistant de Prévention qui lui sont désormais confiées.





Les finances et le budget de la commune

Les taux d'imposition seront les suivants pour l'année 2021 :

- **FONCIER BATI 32.04%** (16.14% taux communal + 15.90%* taux de la part départementale) suite à la disparition de la taxe d'habitation, il y a transfert de la part* départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes.

- **FONCIER NON BATI 49.18 %**

Du fait de l'évolution de la taxe d'habitation et de la santé financière de la commune, il a été voté une non augmentation des taux communaux des taxes sur le foncier bâti ou non bâti.



Lors de sa séance du 9 avril 2021, le conseil municipal a validé le **Compte Administratif 2020** (détail ci-dessous)

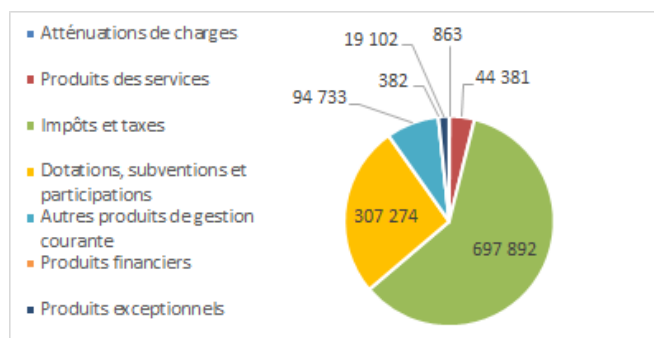
Les Projets

Le projet de rénovation des courts de tennis a été lancé. 3 habitants du village avaient intégré un groupe de travail sur ce projet avec des conseillers municipaux. Les demandes de subventions ont été faites auprès de la Région pour un montant de 15 000€, auprès du Comité de Tennis pour 10 000€, pour un projet d'un montant de 45 350€, le club participant à hauteur de 5 000 €, 15 350€ devant rester à charge de la commune.

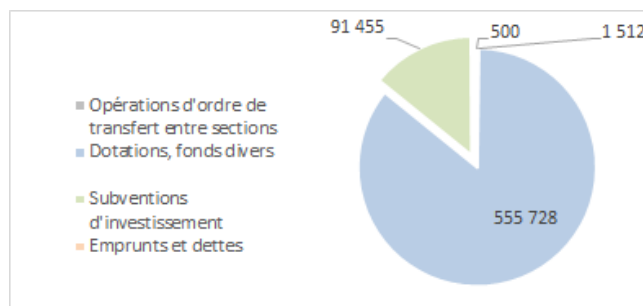
La subvention de la Région est de 5 000€ (conditionné au lancement des travaux avant le 30/06/2021) et le comité de l'Isère ne prendra pas de décision avant octobre ou novembre. **N'ayant pas la certitude de la subvention FFT et n'ayant pas obtenu totalement celle de la Région, nous préférons différer cet investissement.**

En ce qui concerne le projet de vidéoprotection, la consultation des entreprises pour l'implantation et le raccordement des caméras est en cours pour un début de travaux avant la fin de l'année.

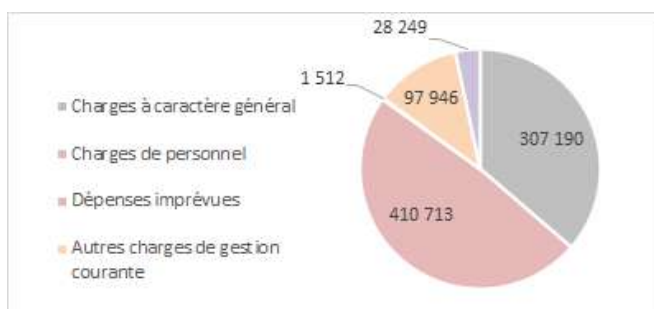
Budget fonctionnement 2020 - Recettes



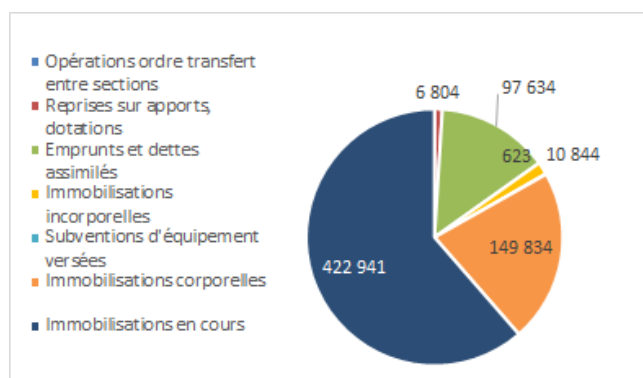
Budget investissement 2020 - Recettes



Budget fonctionnement 2020 - Dépenses



Budget investissement 2020 - Dépenses



| | Investissement 2020 | | Fonctionnement 2020 | | Total | |
|----------------------------|---------------------|------------|---------------------|--------------|-----------------|-------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 271 357.72 | | 389 243.02 | | 660 600.745 |
| Opérations exercice | 688 948.27 | 649 195.24 | 845 610.36 | 1 164 628.25 | 1 534 558.63 | 1 813 823.49 |
| TOTAUX | 688 948.27 | 920 552.96 | 845 610.36 | 1 553 871.27 | 1 534 558.63 | 2 474 424.23 |
| Résultat de clôture | Excédent | 231 604.69 | Excédent | 708 260.91 | Excédent | 939 865.60 |

Guillaume Sagnes, 4ème adjoint

Animation, vie associative, communication et numérique

Malgré le contexte sanitaire complexe et la nouvelle période de confinement, le travail d'équipe au sein de notre commission n'a pas manqué.

Nous avons un objectif clair:

relancer notre vie locale et notre vie associative

Nous avons **maintenu le lien avec nos associations pour préparer les étapes de déconfinement** et lancer avec dynamisme la **création du Comité des fêtes** sous forme d'association indépendante comme indiqué dans notre programme. Un sacré engagement que le bureau élu va relever haut la main. Bravo !

La réflexion sur la création de notre nouveau lieu de vie associatif est lancée et quelques élus ont visité diverses installations inspirantes dans les communes voisines en début d'année. Nous avons pu aussi **avancer sur des projets structurants pour nos associations comme la rénovation des terrains de tennis** qui se fera dans les prochains mois après l'obtention de subventions.

Du côté de l'animation et de l'ouverture de notre commune sur l'extérieur, **nous travaillons depuis plusieurs mois sur la pertinence d'un projet de jumelage** en collaboration avec les communes de Saint Didier de la Tour et Saint Clair de la Tour. Nous reviendrons vers vous dans les prochaines semaines sur ce sujet.

Enfin, la communication et le numérique sont au coeur de nos actions pour faciliter la transition numérique de notre commune et améliorer la performance des services qui vous sont rendus. **La communication interne de la collectivité est notamment améliorée avec des nouveaux outils.** Et pour améliorer encore la diffusion des informations et optimiser notre communication auprès de tous, de **nouveaux supports de communication** sont prévus sur la fin de l'année avec la **création d'un nouveau site internet plus ergonomique, plus pratique lié à une application mobile permettant l'envoi d'alertes en temps réel.**



Serge Meyrieux, 2ème adjoint

Travaux, Urbanisme, Environnement et Développement Durable

Concernant le **projet d'amélioration du confort d'été et de la qualité de l'air intérieur**, la commission travaux avait retenu la mise en place de 2 Centrales de Traitement d'Air pour l'ensemble de l'école. Devant la complexité de la mise en œuvre d'une telle solution, celle-ci n'est pas confirmée.

La nouvelle solution retenue consiste à adapter une ventilation double flux décentralisée dans chaque classe et dans la salle socio-culturelle. **Les travaux sont prévus en deux tranches : les vacances de fin d'année et le début d'année prochaine.**

Nous n'oublions pas les travaux du boulodrome où une soufflerie est prévue afin de solutionner les problèmes de condensation au niveau de sa toiture.

Vous avez envie de donner un coup de main ?

Envie de vous investir dans une mission associative ?

Afin de compléter notre équipe de bénévoles, nous recherchons des personnes ayant envie de participer à l'animation du village.

Une mission pour qui ?
Tout le monde !



Mais pour faire quoi ? Participer de près ou de loin aux animations organisées par le Comité des fêtes.

Comment ?

Rendez-vous visite sur la **page Facebook Comité des fêtes La Chapelle de la Tour** et adhérez en nous envoyant un mail à comitedesfetes.lachapelle38@gmail.com



Catherine Pinjon, 3ème adjointe

Poursuite de la transformation numérique à l'école

L'école a déposé un dossier de candidature dans le cadre du **plan de relance COVID du Gouvernement dédié à la transformation numérique de l'enseignement** afin de poursuivre l'acquisition de matériels informatiques, notamment vidéoprojecteur et tablettes.

Au cours du mois de juin, **nous apprenons avec joie que notre école est retenue dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique.** Ainsi nous pourrions bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition de ces matériels informatiques. **Toujours soucieux de limiter les dépenses de la commune, nous adhérons au Service Système d'Information des VDD** qui propose de nous accompagner dans la mise en œuvre de ce projet et notamment sur la possibilité de proposer un groupement d'achat. Cette collaboration, si elle aboutit, nous permettra de commander les équipements en fin d'année.

Renouvellement du contrat de restauration scolaire

« **Augmenter la part des produits bio et/ou locaux au restaurant scolaire** », tel était notre engagement de campagne électorale. C'est ce que nous avons retranscrit dans le cahier des charges pour le renouvellement du contrat de restauration scolaire. En effet, nous souhaitons soutenir le développement de filières équitables et rémunératrices pour les agriculteurs via le recours aux approvisionnements directs pour la réalisation de nos menus.

Dans le respect de la loi Egalim (déjà en vigueur dans le marché en cours), nous avons la volonté de promouvoir l'**Agriculture Biologique et de préparer la suppression des contenants plastique de cuisson et de réchauffe.** L'appel d'offre est publié et cet été, les membres de la commission des affaires scolaires & périscolaires ainsi que la commission appel d'offres étudieront les propositions pour notifier un nouveau marché avant la rentrée scolaire.

Un instant Zen à La Chapelle

Forte d'une expérience professionnelle axée essentiellement sur la santé, l'enseignement et l'accompagnement social, Christèle s'est orientée ces dernières années, sur la recherche du bien-être et la transmission. Au quotidien, elle mesure combien nous devons jongler entre le travail, la maison, la famille, sans toujours prendre le soin de se garder du temps à soi.

A travers sa bienveillance, son empathie et la formation qu'elle a suivie, elle souhaite mettre en œuvre des techniques empreintes des massages suédois et californien pour permettre au receveur une pause hors du temps.

Alliant massage tonique et détente des muscles en profondeur par un enchaînement de manœuvres (effleurage, friction, pétrissage et percussion), elle a pour ambition d'adapter chaque massage en fonction de vos besoins et vos attentes. La séance d'un peu plus d'une heure est agrémentée d'une boisson chaude. S'adressant à tous sans restriction d'âge, Christèle prend certaines précautions envers la personne porteuse de troubles cardiaques ou problèmes veineux ainsi que la femme enceinte.

N'hésitez pas à la contacter au 06 88 87 64 88, messenger ou instagram (instantzen38)



Marie-Agnès Gagnoud, 5ème adjointe CCAS - Action sociale - Culture et intergénérationnel

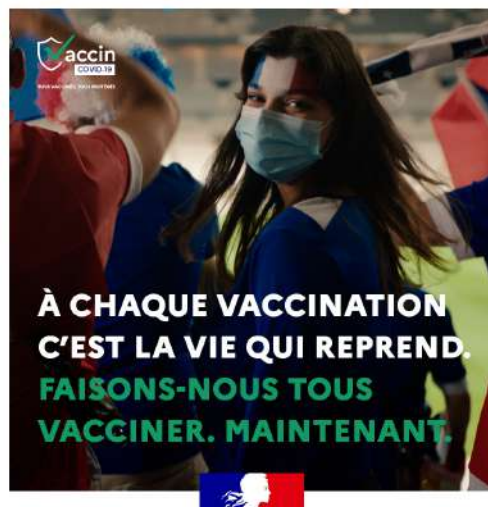
Nous entamons le deuxième semestre de l'année 2021. La crise sanitaire que nous connaissons déjà depuis plus d'un an semble s'adoucir. La campagne de vaccination est un succès, alors continuons sur cette lancée pour réduire au maximum les risques liés à la Covid 19.

Le repas des anciens n'a à nouveau pas pu se tenir cette année. Nous espérons l'organiser à l'automne si la situation le permet.

Le CCAS reste présent à vos côtés pour aider les personnes âgées et les familles dans le besoin. N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressés par le service de télésurveillance.

La médiathèque de notre commune est gérée par des bénévoles. Venez découvrir les nombreux ouvrages le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. La fermeture estivale est prévue du 11 juillet au 23 août inclus.

Un après-midi "jeux" sera organisé le samedi 20 novembre 2021 (sous réserve des restrictions sanitaires).



Nous souhaitons que les aîné(e)s Chapeland(e)s puissent rester le plus longtemps possible au sein de la commune.

Pensez à remplir le questionnaire que vous pouvez également trouver sur facebook ou sur le site www.lachapelledelatour.fr

Le mot de la liste "Bien vivre ensemble à La Chapelle"

L'été est enfin là, avec des mesures sanitaires allégées qui nous permettront de retrouver une vie sociale, sportive et culturelle proche de ce que nous avons connu par le passé. Mais restons tout de même prudents. Concernant la vie municipale, nous continuons à être très impliqués au rythme des réunions et des projets :

- Le projet d'amélioration du confort d'été et de la qualité de l'air du groupe scolaire a dû être reconsidéré par la commission travaux ou siègent Ludovic Lombard et Sylvain Charlot car il ne correspondait plus aux attentes ni aux montants initiaux. Une solution technique plus fiable a été retenue pour le bien-être de nos petits chapelands.
- La majorité de notre liste n'a pas voté pour le projet de vidéoprotection. Nous avons demandé une réunion publique pour consulter les habitants au vu du budget (225 000 €) et du nombre de caméras (21) prévues.
- Nous nous réjouissons de la création du Comité des fêtes qui faisait partie de notre programme et qui a vu le jour le 8 juin sous l'impulsion de Céline Dubois-Fournel ; félicitations au président et à son nouveau bureau : ils pourront compter sur notre soutien !
- Toujours en lien avec notre programme, Véronique Regnault pilote le projet de jumelage conjointement avec les communes de Saint Clair de la Tour et de Saint Didier de la Tour.
- Ludovic Lombard, correspondant défense, a représenté la commune au séminaire des correspondants défense qui s'est déroulé le 29 mai à la caserne militaire de Varcès.
- Sylvain Charlot, conseiller délégué à l'urbanisme, a analysé plus de 100 dossiers et réalisé près de 30 visites de conformité en 1 an. L'action « pisé » a été suspendue en raison des contraintes sanitaires ; il relancera prochainement cette journée à thème pour un déroulement optimal.

Le travail et les échanges sont riches. Nos approches et nos points de vue sont parfois différents mais nous travaillons toujours de concert et dans l'intérêt collectif. L'équipe de « Bien vivre ensemble » reste à votre disposition et vous souhaite un très bel été !

Ludovic LOMBARD, Céline DUBOIS-FOURNEL, Sylvain CHARLOT et Véronique REGNAULT